

f
(<https://www.facebook.com/journallaction/>)

tc • MEDIA
(<http://tctranscontinental.com/>)

l'action.com
(/)

Flux RSS  (/rss.xml) Édition électronique  (<http://tcr>)

< À NE PAS MANQUER ▶
Un nouveau centre à la fine pointe de la technologie [LIRE PLUS \(https://www.laction.com/actualites/2018/5/18/un-nouveau-centre-a-la-fine-pointe-de-la-technologie.html\)](https://www.laction.com/actualites/2018/5/18/un-nouveau-centre-a-la-fine-pointe-de-la-technologie.html)

>

 (/) > Actualités (/actualites.html)

Mine de graphite: l'opposition s'intensifie à Saint-Michel



José Gagnon, membre de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie.

©Photo gracieuseté

ENVIRONNEMENT. L'Association pour la protection du lac Taureau et la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (COPH) ont un but commun par les temps qui courent: empêcher l'ouverture d'une mine de graphite à ciel ouvert à Saint-Michel-des-Saints.

À lire aussi: Une mine à Saint-Michel d'ici 2020? (<http://www.laction.com/actualites/2016/5/19/une-mine-a-saint-michel-d-ici-2020-4534579.html>)

À lire aussi: Mine de graphite à Saint-Michel: Une projet de 145 M\$ (<http://www.laction.com/actualites/2016/6/22/mine-de-graphite-a-saint-michel-un-proj-4568052.html>)

À lire aussi: Le projet de mine de graphite est sous la loupe (<http://www.laction.com/actualites/politique/2017/5/12/le-projet-de-mine-de-graphite-a-saint-michel-est-sous-la-loupe.html>)

« On comprend que le développement économique, c'est important. Mais pourquoi choisir de se tourner vers une industrie qui n'est pas durable et qui pollue, au détriment d'une industrie récréotouristique qui fonctionne déjà? », questionne José Gagnon, membre de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie.

Ce groupe composé de villégiateurs et de résidents de Saint-Michel soutient vouloir informer la population sur tous les aspects et tous les risques découlant de l'exploitation minière. À titre d'action concrète, les membres font circuler, depuis près de deux semaines, une pétition, par opposition au projet qui pourrait se concrétiser d'ici 2020.

Jusqu'à présent, environ 300 appuis auraient été récoltés. La coalition espère inciter 2000 personnes à signer le document qu'elle transmettra éventuellement au conseil municipal ainsi qu'aux deux paliers gouvernementaux.

« Ce qu'on veut, c'est apporter un autre point de vue. Si des emplois se créent dans le secteur minier d'ici quelques années, d'autres se perdront dans l'industrie récréotouristique. Et tout ça, c'est sans compter le bruit, la poussière qui nuit à la qualité de l'air et les déchets que génère une mine. On est un lieu de villégiature, d'abord et avant tout, il ne faut pas l'oublier », ajoute May Dagher, également membre de la coalition.

L'Association pour la protection du lac Taureau estime de son côté que le projet de mine de graphite proposé par la compagnie Nouveau-Monde comporte son lot de risques quant à la qualité de l'eau des lacs qui entourent le potentiel site d'extraction. Et ces lacs, pour la plupart, se déversent dans le lac Taureau, plaident les membres.

Rappelons que des forages sont présentement effectués près d'une montagne située au sud-ouest de Saint-Michel, non loin du Lac-aux-Pierres et du Domaine La Grange. Outre les deux regroupements cités plus haut, plusieurs associations non officielles de riverains se sont formées dernièrement afin de contrer le déploiement d'une mine dans leur municipalité.

Rapport de Québec meilleure mine

Des représentants de la Coalition Québec meilleure mine, dont la mission est de veiller aux bonnes pratiques sociales et environnementales des compagnies minières, étaient de passage à Saint-Michel-des-Saints à la fin du mois de mai afin de rencontrer les groupes d'opposition au projet, les élus et la compagnie Nouveau-Monde.

Après analyse, le groupe qui se dit indépendant des minières et du gouvernement retient trois grands aspects, notamment que la mine « produirait 60 millions de tonnes de déchets », qu'elle serait située au cœur d'un secteur à haute valeur récréotouristique et que des citoyens seraient « affectés par les impacts reliés au bruit, aux poussières et au dynamitage ».

La coalition estime que Nouveau-Monde devrait dédommager les citoyens touchés par le projet dans un rayon de deux kilomètres, plutôt que sur une distance d'un kilomètre, tel que proposé par la compagnie minière.

« On a produit un rapport qui a pour but d'informer les élus et la population de tous les risques, à la suite de quoi, on va continuer de suivre de près les développements dans le cadre du projet », explique Ugo Lapointe, cofondateur de la coalition.